Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de Bogève

Zonage de l'Assainissement - Volet Eaux Pluviales
Annexes sanitaires au PLU - Volet Eaux Pluviales

Propositions de travaux et recommandations

Réglementation : Article L2224-10 du CGCT - Alinéa 4
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux :

- Ø 800 B — Réseau EP public
- Fossé
- Ruisseau

Travaux et recommandations :

- Recommandation N° 1 — Recommandations
- Travaux à réaliser N° 6 — Travaux à réaliser

Divers :

- Zone humide (inventaire départemental)
- SPU — Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour PLU (Zones U et AU)
- Dysfonctionnements

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 18/12/2019 approuvant le PLU de la commune de Bogève.
Monsieur Le Maire,
Patrick CHARDON

Date : 2 décembre 2019
Echelle : 1/ 5 000
Fichier : TRVX_Bogève.dwg
Dessin : S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tél: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT
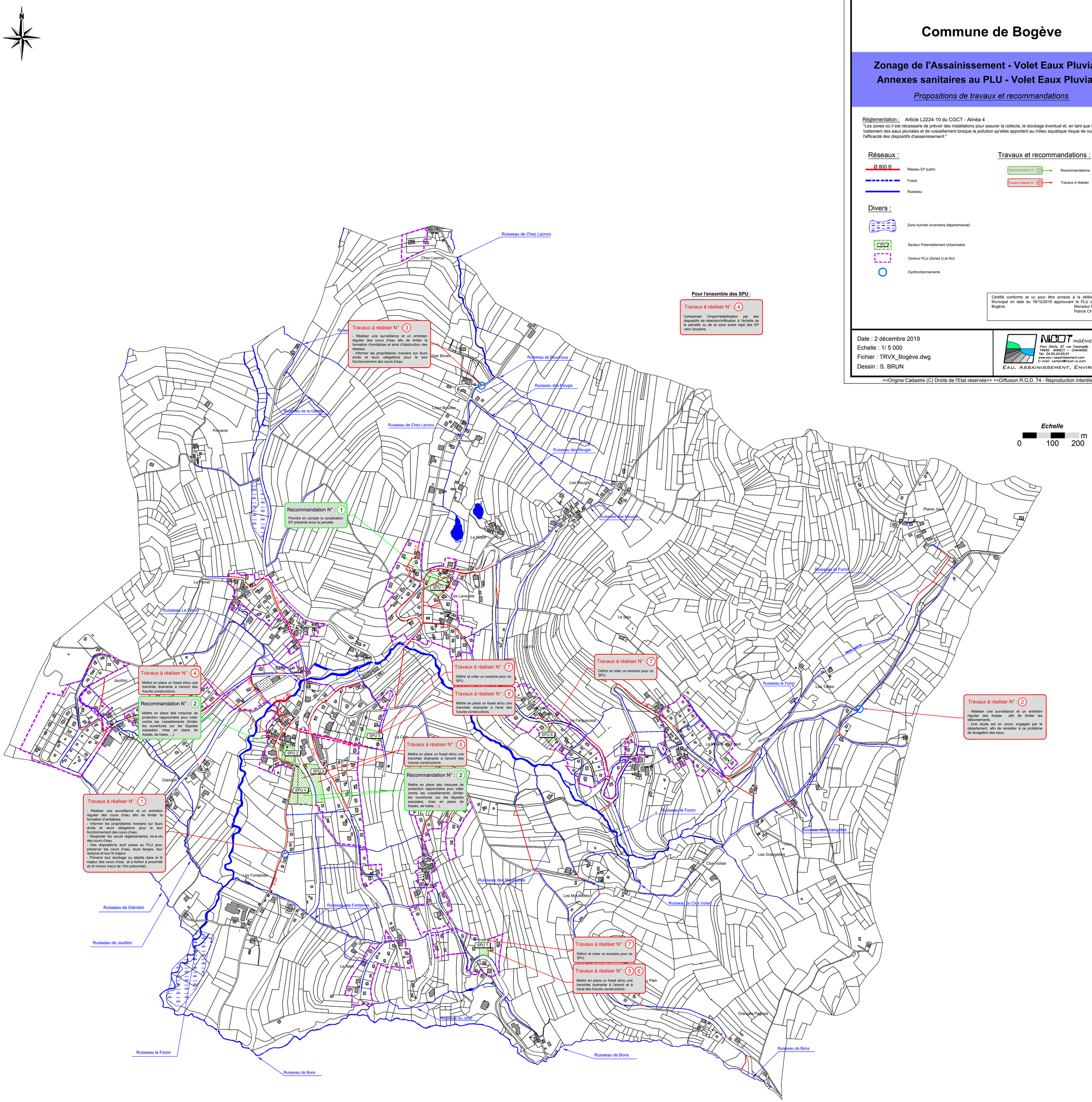
<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>